

Le Courrier

D'AFFAIRES

CAHIER C - 30 JANVIER 2002

Rétrospective 2000

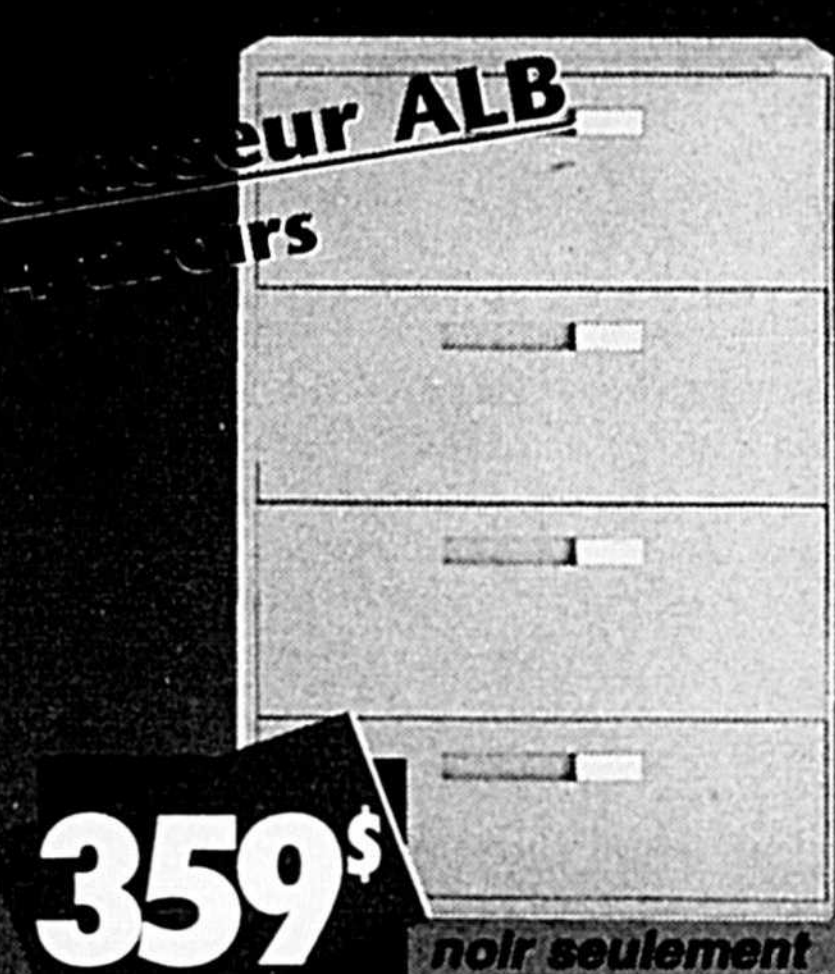


Perspective 2002

RÉÉER et ÉPARGNES

Chez Mobiliers H. Moquin

Vous êtes assuré d'avoir les meilleurs prix sur le marché dans l'ameublement de bureau et ce, à l'année longue.



359\$
noir seulement



219\$
noir seulement

**Bureau à double
caisson**
2 tiroirs utilitaires et
1 tiroir pour le classement



**Armoire de
rangement**
avec serrure, de 72"
de haut. Une tablette
centrale fixe et trois
réglables.

179\$



choix de 5 couleurs
Particules de 1 pouce

**Chaise de
dessinateur**

Tacker 5174
noir

179\$

99\$



**Classeur
4 tiroirs**

LAC-203658LF4
légère imperfection
était 1 300\$

455\$

Mobiliers

H. Moquin

130, rue Roy,
Saint-Pie-de-Bagot

Tél. : (450) 772-2977

MOBILIER DE TOUS GENRES
MEUBLES SUR MESURE

AMEUBLEMENT DE BUREAU
VENTE ... ACHAT • NEUF ... USAGÉ

Bilan économique moins catastrophique qu'appréhendé

■ Jean-Marie Fontaine

Dès le mois d'octobre, nous avons senti qu'il y avait un ralentissement. Toutefois, les licenciements ont été beaucoup moins nombreux que ce que nous anticipions. Les événements du 11 septembre à New York ont provoqué un terrible choc sur les façons de penser; ces attaques terroristes ont engendré des phénomènes psychologiques », a estimé le directeur général et commissaire industriel au CLD les Maskoutains, Mario De Tilly, dans son bilan de fin d'année.

Selon une analyse préliminaire, le bilan de l'année 2001 du CLD sera positif, mais il ne passera pas à l'histoire. Tant les projets que les investissements et les emplois ont enregistré une baisse de régime, contrairement à ce à quoi nous avait habitués M. De Tilly depuis son entrée en scène.

« Je ne dis pas que je n'ai pas été tourmenté, mais c'est moins catastrophique que ce que j'appréhendais. L'économie mondiale est vigoureuse, mais l'instabilité sociale fait planer des doutes, puisqu'on a politisé le débat de la mondialisation qui n'est pourtant pas un phénomène nouveau, c'est une réalité depuis plus de quarante ans. Qu'est-ce qui fait monter aux barricades les revendicateurs? La crainte d'une perte d'identité au premier chef et sous-jacente, la protection de notre économie. Ce sont les concepts politiques qui sont à l'origine de l'ensemble des conflits. L'économie, c'est nous tous et elle a ses hauts et ses bas, mais force est d'admettre qu'elle a connu une croissance assez exceptionnelle depuis dix ans. »

Les projets d'expansion manufacturière ont enregistré sensiblement la même vitesse de croisière dans les trois premiers mois de l'année au tableau comparatif (77 vs 78). Cependant, la cadence a considérablement ralenti au cours du deuxième trimestre (47 vs 87), laissant ainsi entrevoir un signe d'essoufflement qui s'est confirmé dans les mois de juillet, août et septembre, alors que seulement deux nouveaux projets d'expansion ont vu le jour. Dans les trois derniers mois de l'année, six nouveaux projets ont été répertoriés, ce qui était mieux qu'un an plus tôt, alors qu'il n'y avait pas eu d'ajout dans la dernière tranche de l'année. Au tableau préliminaire, 132 projets d'expansion manufacturière auront donc meublé l'année 2001 comparativement à 167 en 2000, soit 35 projets en moins.

L'écart est cependant nettement plus considérable au niveau des investissements. Ce constat a été perceptible dès le premier semestre puisque de 124 833 000 \$ en 2000, les investissements ont chuté à 41 919 100 \$ en 2001, soit 82 913 900 \$ en moins. Une marge qui n'a jamais été comblée durant l'année, malgré le fait qu'il y a eu un redressement significatif au cours du deuxième semestre avec des investissements de 78 940 000 \$ contre 21 750 080 \$ pour la période correspondante de 2000. Le troisième trimestre de la dernière année n'a pas été exceptionnel avec des investissements de 30 000 000 \$ alors que pour la période correspondante de 2000, les manufacturiers avaient investi 75 069 900 \$. Il y a bien eu un petit regain de vie dans le quatrième trimestre (10 650 000 \$), mais c'était trop peu.

« C'est un peu plus de 60 millions \$ en moins que nos manufacturiers ont investi en 2001, mais leur chiffre d'affaires n'a pas varié significativement. Oui, nous sommes entrés dans une période de récession plutôt faible et nos

industriels avaient des inventaires trop hauts. Les entreprises ont sauvé les meubles et notre tissu industriel demeure solide. D'ailleurs, 75 % de nos manufacturiers sont optimistes pour l'avenir alors que 5 % sont plutôt pessimistes dans les secteurs plus traditionnels, ou dans le secteur mou, qui est plus fragile », a observé M. De Tilly.

Il va sans dire que la baisse marquée dans les projets et les investissements s'est évidemment répercutée sur les emplois. Les statistiques compilées jusqu'à maintenant démontrent que 685 nouveaux emplois ont été créés en 2002, dont 251 reliés aux nouvelles implantations, 37 aux inscriptions et 397 aux expansions.

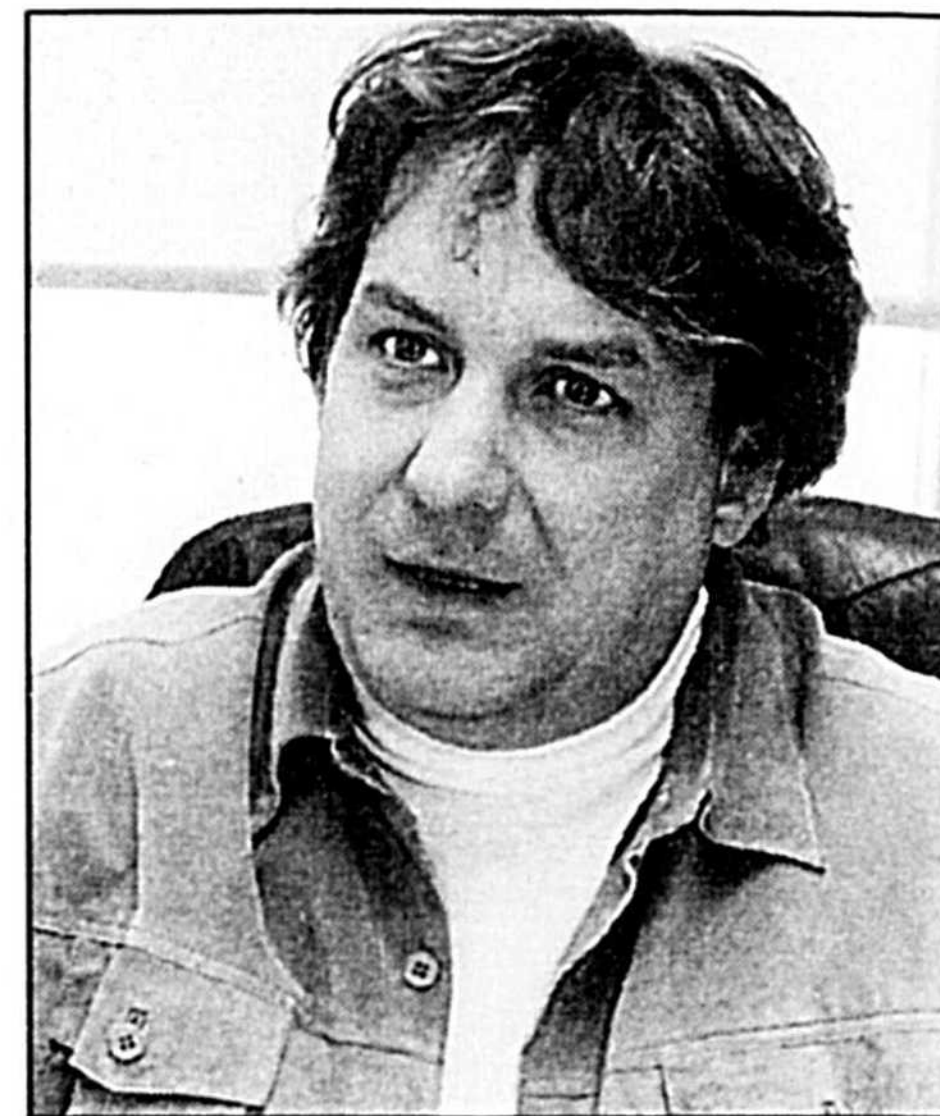


Photo Patrick Deslandes, PPM

Mario De Tilly, directeur général et commissaire industriel au CLD les Maskoutains, présente un bilan positif de l'année 2001, même si les statistiques préliminaires sont beaucoup moins reluisantes qu'un an plus tôt.

C'est cependant sans compter sur les fermetures d'usine et les rationalisations qui ont fait leur lot de victimes. « Il y a eu 512 pertes d'emploi pour un gain net de 173, c'est positif, mais c'est beaucoup moins qu'en 2000 alors que l'année s'était terminée avec un excédent de 873 emplois », a laissé entendre le principal intéressé.

De l'année 2001, le directeur général du CLD les Maskoutains a également retenu l'émergence de la biotechnologie dans le milieu. « C'est le seul secteur qui a été vraiment en croissance. Le mouvement est enclenché et il est irréversible puisque le Carrefour de la nouvelle économie est à s'implanter solidement. Toutefois, les biotechnologies ne génèrent pas énormément d'emplois. »

M. De Tilly a également indiqué que les 26 nouvelles implantations industrielles étaient relativement en bonne santé, puisque le CLD met tout en oeuvre pour les seconder. « Lorsque nous soutenons une entreprise, nous demandons à l'entrepreneur qu'il soit parrainé par un mentor qui possède une excellente connaissance du milieu et une expertise incroyable. Le mentorat est un nouveau service offert aux jeunes entrepreneurs. »

Quant aux automobilistes qui circulent dans l'environnement du parc Phénix, ils ont pu constater l'apparition de plusieurs nouvelles constructions au cours de la dernière année. « Nous avons vendu beaucoup de terrains industriels dans ce parc et le taux d'occupation est excellent; d'autres constructions sont planifiées pour 2002. »

Finalement, Mario De Tilly a concédé que le taux de chômage était à la hausse dans la région, même si son bilan préliminaire de la dynamique industrielle était dans l'ensemble positif.

Reprise au deuxième trimestre et peu d'investissements en 2002

■ Jean-Marie Fontaine

Je prévois une reprise économique au deuxième trimestre. Toutefois, j'entrevois peu d'investissements de la part de nos industriels en 2002 parce qu'ils ont beaucoup investi ces cinq dernières années. Par ailleurs, peu d'emplois seront aussi créés », s'entend pour dire le grand Manitou du Centre local de développement les Maskoutains, lorsqu'il est appelé à faire ses projections de l'année 2002.

Mario De Tilly est d'opinion que les ouvertures seront plutôt minces pour tous ceux qui oeuvrent dans le secteur de l'administration, mais que les travailleurs dans l'ensemble n'ont pas à s'inquiéter outre mesure.

« Très peu d'emplois seront créés en administration, mais les licenciements seront également passablement limités. La reprise économique ne sera toutefois pas caractérisée par l'emploi à cause notamment des nouvelles technologies et des investissements plus modestes chez nos industriels, car j'ai

l'impression qu'ils investiront la moitié moins qu'en 2001. L'année 2002 en sera une de vaches maigres. »

C'est un secret de polichinelle que la croissance réelle du produit intérieur brut (PIB) du troisième trimestre a été négative et que celle du quatrième trimestre ne s'annonce guère plus reluisante. Il est donc maintenant acquis que le Canada et les États-Unis sont en récession.

« Elle sera plutôt faible et la reprise, bien qu'elle sera très lente au début de l'année se manifestera au deuxième trimestre. Qui plus est, les taux d'intérêt n'ont jamais été aussi bas depuis pratiquement la deuxième grande guerre mondiale et la consommation et la construction seront ainsi stimulées. »

Le personnel du CLD les Maskoutains a été en mesure d'observer, depuis les attentats terroristes du 11 septembre dernier, que les entrepreneurs régionaux avaient retrouvé leur optimisme légendaire dans une proportion de 75 %.

« La confiance d'un peu tout le mon-

de a été minée après ces attaques et j'ai été personnellement obnubilé durant deux jours, à l'instar de beaucoup de gens éberlués. Nous sommes présentement sur la bonne voie, mais il ne faudrait surtout pas que les terroristes frappent à nouveau. »

Faut-il vraiment se surprendre que les entrepreneurs soient retombés sur leurs pieds rapidement?

« Les baby boomers composent une génération bien nantie qui disposent de moyens financiers appréciables et qui sont de bons consommateurs. Ils sont à la tête de plusieurs entreprises et même si le phénomène de rajeunissement est déjà enclenché, ils sont encore les décideurs et on peut prévoir une bonne période de consommation pour les vingt prochaines années. Notre défi est de faire en sorte que les entreprises québécoises demeurent la propriété de Québécois et qu'elles restent implantées dans notre territoire. Si tu connais bien le promoteur, tes chances de conserver les entreprises dans le milieu sont nettement plus grandes que si les décideurs sont de l'extérieur. Au CLD,

nous aimons une structure de propriété qui se rapproche du patelin. »

Le directeur général du CLD a fait allusion aux baby boomers, parce qu'il est d'avis que la génération X qui suit, a une marge de manoeuvre beaucoup plus restreinte. L'émergence de certains pays, tel l'Argentine, fait également la démonstration que le libre-échange du commerce dans les Amériques, ça ne coule pas nécessairement de source.

« La solution aux problèmes, c'est l'acceptation de tes voisins », plaide M. De Tilly qui n'est pas insensible à ce qui se déroule présentement en Argentine, un pays en mutation qui vit une crise interne majeure.

Plusieurs entreprises de la région exportent vers les États-Unis, mais depuis les tristes événements, les règles ont été resserrées aux frontières.

« Le transport transfrontalier est moins intéressant. Je pensais que la surveillance serait accrue pendant un certain temps, mais elle dure depuis un bon bout de temps et ce n'est visiblement pas demain la veille qu'elle sera allégée. »

Une équipe qualifiée à l'écoute de vos besoins...

L'examen optométrique périodique est très important pour le maintien d'une vision claire et confortable.



Des services de qualité

- Examen visuel
- Vision industrielle
- Rééducation visuelle
- Lunetterie
- Vision et sport
- Lentilles cornéennes
- Laboratoire sur place



Toujours plus pour vos yeux!

2860, boul. Laframboise
Saint-Hyacinthe
773-5555



Vaste choix de montures

Les heures d'ouverture
Lundi au mercredi 8h à 20h
Jeudi et vendredi 8h à 21h
Samedi 9h à 16h



www.lecourrier.qc.ca

Éditeur: Benoit Chartier
Rédacteur en chef et éditorialiste: Jean Vigneault

Journalistes:

Jean Dumont
Jean-Marie Fontaine

Secrétaire de la rédaction:

Josée Bachand

Photographes: P.P.M.

Directeur de la publicité
Guy Roy

Publicitaires

Louise Beaugard
Sylvie Beurivage
Nadine Chicoine
Luc Desrosiers
Gérard Leblanc
Paul Paradis
Norbert St-Martin
Bernard St-Pierre
Gérard St-Pierre

Secrétaires de la publicité

Johanne Beaufileu
Linda Douville
Christine Joyal

Directrice de la production

Josée Cusson

Directeur technique

Normand Gonneville

Contrôleur

Monique Laliberté

Directeur du tirage

Claude Gaudreau

Le Courrier d'affaires

Publié par :



Président, directeur général :

• Benoit Chartier

655, avenue Sainte-Anne,
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 5G4

Téléphone: 450 773-6028

Télexcopieur: 450 773-3115

Imprimé par: Transcontinental Impression, division Transmag,
10807, rue Mirabeau, Ville d'Anjou (Québec) H1J 1T7.

Copyright

Tous les droits réservés sur les textes, les photos les annonces.

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec (c) 239771

Envoi de publication - Enregistrement no. 0671479

Le programme *Bienvenue aide* au développement résidentiel maskoutain

■ Jean Dumont

Avec 48 constructions de maisons résidentielles en 2001, la Ville continue de croire que le programme de *Bienvenue à Saint-Hyacinthe* poursuivra sur sa lancée cette année.

Pour la première année du programme, en 2000, il y avait eu 41 nouvelles résidences sur le territoire maskoutain.

L'automne dernier, lors de la relance du programme, la Ville a fixé un objectif de soixante maisons neuves en 2002. Les faibles taux d'intérêts hy-



Photothèque Le Courrier

Le maire Claude Bernier, le directeur du service de l'Urbanisme, Patrice Furlan, le chargé de projet, Jacques Dupré et Jonathan Robin, du groupe Robin, lors de la relance du programme de *Bienvenue* l'automne dernier.

pothécaires pourront s'avérer encore cette année un précieux coup de main dans cette relance résidentielle.

« En raison du cycle économique, il est difficile de bien évaluer la situation », admet le directeur du service de l'Urbanisme, Patrice Furlan.

« Chose certaine, plus que jamais, nous offrons un potentiel diversifié au niveau de la construction résidentielle, que ce soit à Saint-Joseph, au Sacré-Coeur ou encore dans Douville. »

« Prenons simplement le projet du *Havre des Dominicains*, dans Hertel où nous créons un développement bien ciblé avec une clientèle haut de gamme. C'est normal que ça démarre plus lentement, mais avec les constructions actuelles, et celles qui s'en viennent d'ici peu, les gens pourront constater le cachet que nous voulons donner à ce projet », ajoute-t-il.

Qui plus est, seulement le tiers des gens qui ont reçu une trousse entre septembre 2000 et 2001 étaient déjà résidents de Saint-Hyacinthe.

L'important pour la Ville était de démarrer le produit, ce qui a été fait en 2001. C'est la même chose pour l'impasse Denonville, une zone apte à recevoir une vingtaine de résidences de prestige.

De plus, avec le regroupement des municipalités de l'agglomération, le territoire s'agrandit, ce qui laisse plus de possibilités aux éventuels acheteurs de maison.

Suite en page C-6

Bienvenue à Saint-Hyacinthe

| Trousses | Nombre | Pourcentage |
|----------|--------|-------------|
| Or | 57 | 10,6 % |
| Argent | 264 | 49,2 % |
| Bronze | 216 | 40,2 % |

Les demandeurs (557)

| Résidents | 174 | 31,2 % |
|---------------|-----|--------|
| Non-Résidents | 383 | 68,8 % |

Avez-vous été influencé par le programme?

| | | |
|-------------|-----|--------|
| OUI | 187 | 33,6 % |
| NON | 341 | 61,2 % |
| Ne sait pas | 29 | 5,2 % |

Gaétan Fradette, comptable agréé



Assis : Chantal Amiot C.A.M. Fisc, Denise Laflamme, Tech-comptable, Bertin Pelletier, B.A.A. Debout : Denise Parent, secrétaire, Gaétan Fradette, C.A., Lucie Desrosiers, secrétaire tech., Suzanne Charest, secrétaire et Nathalie Michon, C.A.

Une équipe d'expérience exclusivement au service de la P.M.E. et du travailleur autonome

gaetan.fradette@qc.aira.com

0473492

5425, boul. Laurier, suite 106 Tél. : (450) 773-4111
(Douville) Saint-Hyacinthe Fax : (450) 261-9950

Affilié à Groupe Servicas

Le CENTRE-VILLE

l'art de se faire PLAISIR!

LE DIVERTISSEMENT À SON MEILLEUR...

- Une panoplie de boutiques spécialisées
- 40 restaurants, cafés, bars, terrasses
- Un restaurant théâtre
- Un centre d'exposition d'art contemporain
- La maison du bingo
- La Place du marché

Gens d'affaires, vous désirez prendre de l'expansion ?
OPTEZ POUR LE CENTRE-VILLE DE SAINT-HYACINTHE

En baisse de plus de 4 p. cent en 2001

■ Jean Dumont

La chute importante des investissements dans le secteur commercial en 2001 explique en grande partie pourquoi Saint-Hyacinthe n'a pas réussi à performer dans l'ensemble des principaux secteurs de la construction.

En effet, après des travaux de plus de 16,7 millions de dollars en 2000, voilà que l'an dernier, le secteur commercial ne montre que des résultats de sept millions de dollars l'année dernière.

« La principale différence se situe au niveau du projet de Loblaws. La demande de permis de construction, qui s'élevait à plus de quatre millions de dollars, a été faite à l'automne 2000 alors que la grande partie des travaux a eu cours au printemps 2001, quelques semaines avant l'ouverture du magasin en mai. Si vous transposez cet investissement de 2000 à 2001, les chiffres sont sensiblement les mêmes », explique le directeur du service de l'Urbanisme, Patrice Furlan.

« De plus, il faut savoir que depuis quelques années, le secteur commercial s'est positionné dans le marché local et régional. Je ne dis pas qu'il n'y aura plus jamais de gros investissements particulièrement pour les grandes surfaces, sauf qu'ils risquent d'être de moindre importance à l'avenir. »

Quant aux investissements commerciaux à venir cette année, on n'est pas en mesure de bien les mesurer. « C'est un peu secret dans ce monde là. »

Chose certaine, avec le feu du 1er janvier dernier sur la rue des Cascades, on procédera inévitablement à des investissements en 2002 au centre-ville. De plus, il y a toujours le projet de construction de la salle de spectacles qui risque d'aider à son tour. Ce projet représentera des investissements potentiels de neuf millions de dollars.

Le secteur résidentiel à la hausse

Dans le secteur résidentiel, les investissements totalisent quinze millions de dollars. Cela représente une augmentation de 4,6 pour cent par rapport à l'année précédente.

« Depuis quelques années, on assiste à des augmentations graduelles dans le secteur résidentiel. Toutefois, on constate des réductions sensibles au niveau des demandes de permis. L'an dernier par exemple, nous avons délivré environ 800 permis alors qu'il y a cinq ans, on parlait de plus de 1 600. Qui plus est, dans les années

76, il n'était pas rare d'avoir 2 000 permis », mentionne M. Furlan.

Pour une quatrième année consécutive, le nombre d'unités résidentielles est en augmentation. En 1998, dans le creux de la vague, on n'en dénombrait que 39, dont 34 maisons unifamiliales alors qu'en 2001, il y en a eu soixante, incluant 48 résidences. À cet égard, c'est donc le marché locatif qui perd de la popularité.

L'année 2002 s'annonce prometteuse, notamment à cause de la poursuite du programme de *Bienvenue à Saint-Hyacinthe* (voir autre texte), mais aussi grâce au projet l'Eau Vive, du groupe Robin, sur le boulevard Casavant. Il s'agit là d'une construction de 35 logements pour une clientèle de jeunes retraités et d'investissements de plus de deux millions de dollars.

Parallèlement, la Ville envisage de poursuivre les démarches pour un développement résidentiel majeur, dans l'ancien territoire de Saint-Thomas, sur le boulevard Laurier, à l'entrée du

secteur Douville. On parle d'une centaine de résidences de type unifamilial.

Industriel

Dans le secteur industriel, les investissements totalisent 9,4 millions de dollars.

L'agrandissement de l'usine des Fromages Saputo, au coût de 1,6 M\$, a été le principal fait d'armes.

Parmi les autres investissements, on note ceux de l'Entrepôt NC, dans le parc industriel Théo-Phénix (1,5 M\$), Kimberly Clark (1,3 M\$), Recyclage Yamaska, sur la rue Pion (1,8 M\$), Mobilier AvantGlide (Dutailier), le long de l'autoroute (750 000\$) et Sobrian, sur le boulevard Choquette (750 000\$).

Institutionnel

Dans le secteur institutionnel, la construction d'une branche du CLSC en bordure de l'hôpital, au coût d'un million de dollars a été l'élément déclencheur pour des projets s'élevant à plus de 11,3 M\$.

Le CRDA a dépensé plus de 1,5 M\$ pour l'isolation et l'ajout de parement extérieur à son édifice du boulevard Casavant.

Réseau Santé Richelieu-Yamaska a aussi investi un million pour l'aménagement du département d'hémodialyse et le réaménagement de divers laboratoires.

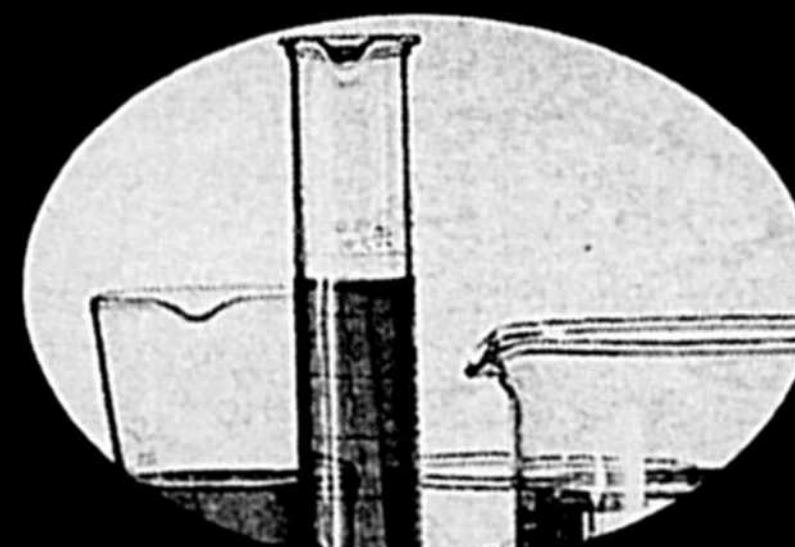
D'autres projets se sont effectués au ministère de l'Agriculture et à l'Institut de technologie agroalimentaire.

| Les investissements depuis trois ans | | | |
|--------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Secteur | 2001 | 2000 | 1999 |
| Résidentiel | 14 975 455\$ | 14 147 599\$ | 12 395 776\$ |
| Commercial | 7 024 934\$ | 16 710 887\$ | 13 449 592\$ |
| Industriel | 9 413 152\$ | 8 392 050\$ | 10 192 946\$ |
| Institutionnel | 11 327 954\$ | 5 568 631\$ | 2 687 446\$ |
| TOTAL | 42 741 495\$ | 44 819 167\$ | 38 725 760\$ |



Grâce à la concentration exceptionnelle de plus de 150 institutions de recherche, d'enseignement, de transfert technologique et d'industries spécialisées dans le secteur de l'agroalimentaire, Saint-Hyacinthe Technopole bénéficie d'un statut privilégié à l'échelle planétaire. Indéniablement, une Technopole d'envergure internationale.

Porteuse d'avenir...



CLD Les Maskoutains 800, avenue Sainte-Anne, bureau 300, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5G7 CANADA
Téléphone : (450) 773-4232 Télécopieur : (450) 773.67.67 cld@cld-lesmaskoutains.qc.ca

La construction de la salle de spectacles redynamisera le centre-ville en 2002

■ Jean Dumont

C'est un secret de polichinelle que le projet de construction de la salle de spectacles aidera sans aucun doute à l'essor du centre-ville.

« C'est certain », constate Sylvain Gervais, de la Corporation de développement commercial.

« Ce genre d'impact sur l'ensemble de la dynamique commerciale s'est fait notamment sentir ailleurs dans d'autres villes qui ont modernisé leurs salles. Imaginez chez nous alors que l'on construira une nouvelle infrastructure », ajoute-t-il.

La salle sera aménagée dans le stationnement Plaza au centre-ville.



Sylvain Gervais

Le programme «Bienvenue»

Suite de la page C-4

Le programme

L'automne dernier, le programme de *Bienvenue* a passé l'étape de sa première année.

La Ville a reçu 557 demandes de trousse de *Bienvenue*. De ce nombre, seulement vingt ont été refusées.

Ce sont les trousse d'argent, pour les maisons existantes, qui ont été les plus populaires. Elles représentent près de la moitié des trousse émises sur le marché. Le nombre de trousse d'or, associées aux maisons neuves, s'élève à seulement 10 p. cent des demandes octroyées.

Pas moins de 33 p. cent des demandeurs disent avoir été influencés par ce programme, lorsqu'est venu le temps de s'acheter une résidence, qu'elle soit neuve ou encore déjà existante.

Qui plus est, seulement le tiers des gens qui ont reçu une trousse entre septembre 2000 et 2001 étaient déjà résidents de Saint-Hyacinthe. Ce qui veut donc dire que la Ville aura atteint son objectif d'attirer une clientèle extérieure à son territoire.

Dorénavant, le programme est uniquement réservé aux acheteurs de maisons neuves.

On pense entre autres que l'effet se fera sentir éventuellement avec l'ajout de nouveaux restaurants, qui pour certains vivent des moments difficiles.

À ce propos, la fermeture récente du restaurant Le Phénix, qui avait une place de choix dans ce secteur, à l'ombre de la salle de spectacles, sera peut-être un incitatif pour un futur investisseur de tenter sa chance à son tour.

« Ailleurs au centre-ville, on sent

un certain dynamisme. Je pense entre autres dans le coin de la Maison du Bingo où vient de s'installer Vidéo-tron. Le fait que ça bouge dans ce secteur devrait en inciter certains autres à investir. Il y a des projets en marche pour l'ancien magasin Recycl Music et l'ex Dunkin Donut. »

Par ailleurs, au niveau des grandes surfaces, M. Gervais opine que la Ville est assez complète à ce niveau, surtout pour les commerces associés au monde alimentaire et à de la rénovation.

tion.

« Malgré la conjoncture économique difficile en 2001, surtout depuis l'automne, je m'attends à un nouveau rebondissement, plus fort que ce que l'on pouvait prévoir à l'origine pour 2002. Les investissements ne seront pas majeurs, sauf qu'il y aura sans doute beaucoup de rénovations de commerces existants, des agrandissements de locaux et l'arrivée de certaines boutiques, entre autres dans le domaine du vêtement. »

Tirez le **MAXIMUM** de vos REÉR!

*Cette année,
évitez les mauvaises
surprises...*

On travaille

*dans votre
intérêt*



LE GROUPE OPTION RETRAITE

COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES
PLANIFICATEUR FINANCIER

Membre **FCPE** MEMBRE DU FONDS CANADIEN
DE PROTECTION DES ÉPARGNANTS

Beaucoup d'institutions financières sans se soucier de vos besoins, vous proposent des placement REÉR.

Même si on parle de chiffres, pourquoi courir le risque d'être traité comme un numéro?

Rencontrez plutôt celui qui sait faire la différence, votre conseiller en finances personnelles d'Option Retraite.

2500, boul. Casavant Ouest
Bureau 102
www.optionretraite.com

**Pour rencontrer un
conseiller, composez le**
261-0777

Le choc du 11 septembre a miné la confiance!

Économiste au Centre de ressources humaines du Canada de Saint-Hyacinthe, Hélène Mercille, précise qu'avant d'aborder les faits saillants de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada en 2001, il est pertinent de faire une lecture de l'environnement économique actuel qui a un impact direct sur l'évolution des indicateurs du marché du travail. Ce bref portrait de l'actualité conjoncturelle s'inspire largement des prévisions économiques que l'on retrouve dans le document intitulé : « Le plan budgétaire de 2001 », publié par le ministère des Finances du Canada lors du dépôt du Budget de décembre dernier.

Tout d'abord, le premier semestre de l'année 2001 a été marqué par un ralentissement de l'activité économique dans toutes les grandes économies. Plusieurs facteurs ont contribué au ralentissement mondial, notamment une hausse des taux d'intérêt et des prix de l'énergie ainsi qu'une baisse marquée du côté de l'investissement dans la haute technologie à l'échelle mondiale. Les événements du 11 septembre ont causé un choc supplémentaire à l'économie mondiale en perturbant l'activité économique et en minant la confiance, surtout chez l'Oncle Sam.

Aux États-Unis, la croissance économique a été faible durant les deux premiers trimestres de 2001 tandis que les données du troisième trimestre

Plusieurs facteurs ont contribué au ralentissement mondial, notamment une hausse des taux d'intérêt et des prix de l'énergie ainsi qu'une baisse marquée du côté de l'investissement dans la haute technologie à l'échelle mondiale.

publiées en décembre dernier font état d'une décroissance du PIB réel de 1,1 %. La plupart des prévisionnistes s'attendent à une contraction encore plus sévère, de l'ordre de 1,9 %, au quatrième trimestre de 2001. La croissance prévue du PIB réel aux États-Unis est de 1,1 % en 2001 et de 1,1 % en 2002. Les conjoncturistes américains prévoient une reprise vigoureuse dès 2003, notamment à cause des effets décalés des réductions des taux d'intérêt en 2001, des incitatifs fiscaux annoncés par le gouvernement américain avant et après le 11 septembre et

des baisses récentes des prix de l'énergie.

Le ralentissement économique aux États-Unis a un impact négatif sur l'économie canadienne, compte tenu de l'importance des échanges commerciaux entre les deux pays. La part des échanges de marchandises entre le Canada et les États-Unis, exprimée en pourcentage du PIB canadien, est passée de 30 % en 1990 à 60 % en 2000. La croissance des exportations réelles au Canada a commencé à ralentir au deuxième trimestre de l'an-

nées 2000 et a régressé de façon marquée durant les trois premiers trimestres de l'année 2001. Cette diminution des exportations affecte particulièrement le marché du travail des industries manufacturières exportatrices de biens. L'évolution de la croissance du PIB réel au Canada en 2001 a suivi la même trajectoire qu'aux États-Unis : faible croissance durant les deux premiers

trimestres et décroissance de 0,8 % au troisième trimestre. Les prévisionnistes s'attendent à une autre baisse du PIB au quatrième trimestre, ce qui suppose une croissance de 1,3 % en 2001. De l'avis des spécialistes de l'analyse conjoncturelle, il semble y avoir un consensus à l'effet que le ralentissement économique actuel sera de courte durée contrairement à la récession de 1990. La plupart des conjoncturistes prévoient que dès la deuxième moitié de 2002, l'économie reprendra un rythme de croissance économique plus vigoureux notamment grâce aux bas taux d'intérêt, aux réductions d'impôt et à la relance prévue de l'économie américaine.

La croissance prévue du PIB réel au Canada est de 1,1 % en 2002 et 3,9 % en 2003. La croissance prévue du PIB

Cette diminution des exportations affecte particulièrement le marché du travail des industries manufacturières exportatrices de biens.

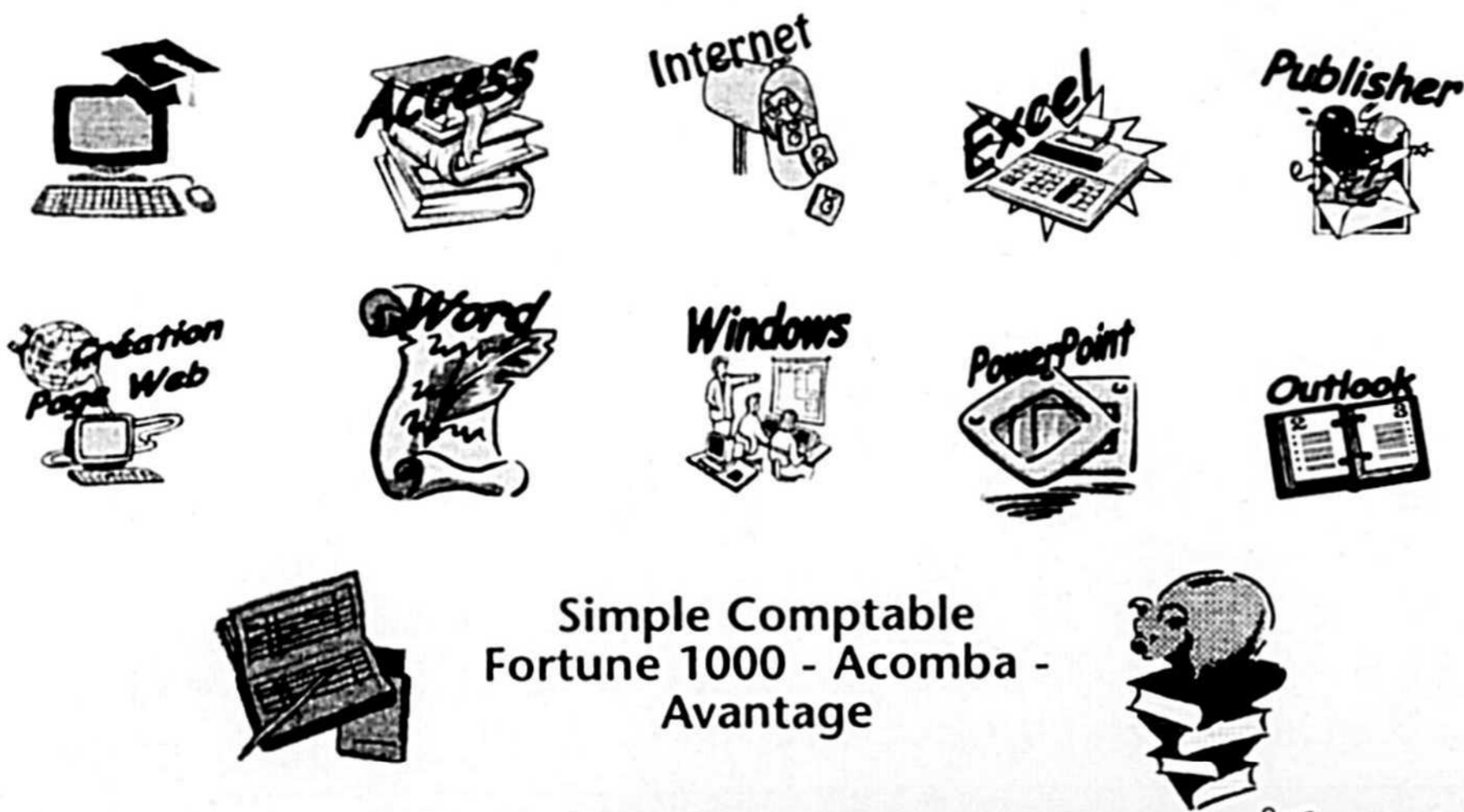
réel au Québec pour les années 2001, 2002 et 2003 est respectivement de 1,1 %, 1,6 % et 3,5 %.

CENTRE DE FORMATION

Cours privé • semi-privé ou de groupe



Formation complète en bureautique



- Ne tardez pas!
- Seulement 8 personnes par groupe.
- Informez-vous, maintenant



490, rue Hôtel-Dieu, 3e étage Tél.: 773-0004 poste 3

multidisciplinaire

Une équipe



Nos spécialistes s'occupent personnellement de vous et fournissent des conseils qui dépassent vos attentes.

Nos services :

- Vérification
- Fiscalité et taxes
- Insolvabilité
- Conseils en management
- Commerce électronique
- Planification stratégique
- Revue d'opérations
- Réingénierie financière

Comptables agréés et conseillers en management
2200, avenue Léon-Pratte, Saint-Hyacinthe
450-774-4000

**Samson Bélaire
Deloitte
& Touche**

Baisse de 0,3 % de l'emploi en Montérégie

Selon Hélène Mercille, économiste au Centre des ressources humaines du Canada de Saint-Hyacinthe, à l'image de la conjoncture économique défavorable, la région de la Montérégie connaît une baisse de l'emploi de 0,3 % (- 1 800 emplois) en 2001. La croissance en 2000 était de 3,8 % (+ 24 600 emplois). Le Québec et le Canada connaissent une croissance de

selon la définition officielle de Statistique Canada, les emplois de plus de 30 heures par semaine sont considérés à temps plein, tandis que les autres emplois sont à temps partiel.

Entre les années 2000 et 2001, les emplois à temps partiel en Montérégie ont diminué de 5,3 % (- 6 200 emplois) tandis que les emplois à temps plein ont connu une faible croissance de 0,8 % (+ 4 400 emplois). Le fait que le déclin du niveau total des emplois en Montérégie provient d'une baisse importante des emplois à temps partiel atténue l'impact négatif sur la collectivité. La situation est différente à l'échelle du Québec où la croissance des emplois à temps par-

tiel en 2001 est de 2,7 % (+ 15 800 emplois), tandis que les emplois à temps

plein ont connu une croissance plus modérée de l'ordre de 0,7 % (+ 21 000 emplois).

Depuis le début des années 1990, on peut dire que la part des emplois à temps partiel sur l'emploi total en Montérégie et au Québec demeure relativement stable. En 2001, les emplois à temps partiel représentent 16,5 % de l'emploi total en Montérégie tandis qu'à l'échelle du Québec, ce ratio est de 17,2 %.

Emplois selon les sexes

Les femmes continuent d'accroître leur présence sur le marché du tra-

Suite en page C-9



Photothèque Le COURRIER

Hélène Mercille, économiste au Centre de ressources humaines du Canada de Saint-Hyacinthe.

l'emploi en 2001 moins élevée que l'année dernière.

La région économique de la Montérégie en 2001 affiche un niveau moyen d'emploi de 668 600 personnes, soit une baisse de 0,3 % de l'emploi par rapport à l'an dernier. Le Québec n'est pas épargné non plus puisqu'il termine l'année 2001 avec une croissance modérée de l'emploi de 1,1 % (+ 36 800 emplois) qui est bien loin du bilan de l'année 2000 où l'on observait un gain de 80 300 emplois.

La Montérégie a connu en 2001 une baisse importante des emplois à temps partiel, tandis que les emplois à temps plein ont légèrement progressé.

L'évolution trimestrielle de l'emploi en Montérégie durant l'année 2001 est très inégale, notamment à cause des fluctuations importantes des emplois à temps partiel. Le niveau moyen de l'emploi à l'échelle du Québec a été plutôt stable d'un trimestre à l'autre sauf au deuxième trimestre où la croissance de l'emploi était presque nulle.

La Montérégie a connu en 2001 une baisse importante des emplois à temps partiel, tandis que les emplois à temps plein ont légèrement progressé. La situation est différente au Québec où la croissance de l'emploi total en 2001 repose davantage sur les emplois à temps partiel.

Le Cégep de Saint-Hyacinthe et ses partenaires

Cégep de Saint-Hyacinthe

Un collège d'enseignement préuniversitaire et technique de plus de 3000 jeunes et 3000 adultes.

SYNOR

Un centre de services conseils aux entreprises desservant plus d'une centaine d'entreprises.

CINTECH agroalimentaire inc.

Un centre d'innovation technologique pour des solutions concrètes aux préoccupations techniques et scientifiques en agroalimentaire.

Centre de technologies textiles

Un centre qui s'appuie sur son expertise multidisciplinaire pour desservir l'ensemble de l'industrie textile et des géosynthétiques.

La réussite en tête!

3000, av. Boullé, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 1H9
Téléphone : (450) 773-6800 • (514) 875-4445 (Rive-Sud et Montréal)
www.cegepsth.qc.ca



CÉGEP DE SAINT-HYACINTHE

SYNOR
Centre de services-conseils
aux entreprises



CENTRE DES TECHNOLOGIES TEXTILES



TEXTILE TECHNOLOGY CENTRE

Cintech
AGROALIMENTAIRE

Bonne croissance dans le secteur de la fabrication

Le secteur de la fabrication a connu une bonne croissance de l'emploi en 2001 en Montérégie tandis que le secteur des services affiche un rythme de croissance plus faible, a observé l'économiste du Centre des ressources humaines du Canada de Saint-Hyacinthe, Hélène Mercille.

La ventilation de la croissance de l'emploi en 2001 en Montérégie, selon les secteurs d'activité économique, révèle que le secteur de la fabrication s'en tire très bien avec une croissance de l'emploi de 3,2 % (+ 4 500 emplois) qui contraste avec le recul d'emploi subi en 2000. D'autre part, le secteur des services, qui avait connu une forte croissance l'an dernier, connaît une faible croissance en 2001, de l'ordre de 0,5 % (+ 2 200 emplois) tandis que les secteurs primaires, les services publics et la construction subissent un important recul de l'emploi.

En 2001, 62,8 % de la population adulte de la Montérégie détient un emploi alors qu'en 2000, ce ratio était plus élevé à 63,7 %. À l'échelle du Québec, le taux d'emploi a légèrement progressé et se fixe à 58,1 % en 2001.

Le taux d'emploi, qui mesure la part des personnes qui occupent un emploi dans la population de 15 ans et plus, est un indicateur important pour mesurer le dynamisme du marché du travail d'une région. En période d'expansion économique, ce taux a tendance à augmenter puisque le nombre d'emplois progressent plus rapidement que la population alors qu'en période de ralentissement économique, c'est le contraire qui se produit.

Le premier constat que l'on peut faire, c'est que le taux d'emploi en Montérégie est nettement supérieur à celui du Québec. Aussi, la récession économique du début des années 90 a fait chuter le taux d'emploi et ce n'est qu'à partir de 1994 que l'on constate une tendance à la hausse. Après avoir connu une progression constante depuis 1996, le taux d'emploi en Monté-

régie a diminué en 2001 et se fixe à 62,8 % de la population en âge de travailler. Au Québec, le taux d'emploi a légèrement progressé en 2001 par rapport à l'année 2000 et se fixe à 58,1 %.

La Montérégie et le Québec ont connu, en 2001, une hausse du volume de chômeurs par rapport à 2000.

Le nombre moyen de chômeurs dans la région de la Montérégie en 2001 est de 48 000, ce qui représente une hausse de 1,4 % (+ 700 chômeurs) par rapport à 2000.

Les données historiques nous révèlent qu'au niveau du Québec, la hausse du nombre de chômeurs en 2001 marque un revirement de tendance puisqu'au cours des quatre années précédentes, nous avons assisté à des baisses successives du volume de chômeurs.

Le premier constat que l'on peut faire, c'est que le taux d'emploi en Montérégie est nettement supérieur à celui du Québec.

Après quatre années de baisse du taux de chômage tant au Québec qu'en Montérégie, l'année 2001 marque un tournant avec une légère hausse du taux de chômage qui s'établit respectivement à 8,7 % et 6,7%.

À la lumière des données historiques du taux de chômage, on constate que, à l'exception de l'année 1993, le taux de chômage en Montérégie a toujours été inférieur à celui du Québec. La tendance à la baisse du taux de chômage depuis 1996 a pris fin avec l'année 2001.

Le taux de chômage varie beaucoup selon les groupes d'âge. Bien que le taux de chômage a diminué chez les jeunes en 2001, il demeure tout de même deux fois plus élevé que celui de l'ensemble de la population active sur le marché du travail.

Baisse de 0,3%...

Suite de la page C-8

vail. Depuis 1990, le taux de croissance des emplois occupés par les femmes d'année en année est presque toujours supérieur à celui des hommes. Que ce soit en Montérégie ou à l'échelle du Québec, la part des femmes parmi les personnes en emploi a progressé.

En Montérégie, en 2001, les hommes ont perdu 2 000 emplois tandis que les femmes ont fait un modeste gain de 200 emplois. La même tendance s'observe au Québec où les gains d'emplois en 2001 se répartissent comme suit : 24 100 emplois pour les femmes et 12 600 emplois pour les hommes.

Les données où figure l'historique de l'évolution des personnes en emploi selon le sexe depuis 1991 en Montérégie, nous révèlent que d'année en année, le taux de croissance des emplois féminins est presque toujours supérieur à celui des emplois

masculins. Cela se traduit par une plus grande représentativité des femmes parmi les personnes en emploi sur le marché du travail : leur part est passée de 43,8 % en 1991 à 45,5 % en 2001.

Malgré la quasi stagnation de l'emploi en Montérégie en 2001, le niveau moyen d'emploi chez les jeunes de 15-24 ans a progressé, tandis que les autres groupes d'âge ont subi un recul ou une stagnation de leur niveau d'emploi.

La ventilation des gains d'emploi en 2001 selon les groupes d'âge en Montérégie favorise les jeunes de 15-24 ans dont le niveau d'emploi a progressé de 1,9 % (+ 1 900 emplois). Habituellement, on observe le phénomène contraire, c'est-à-dire, qu'en période de ralentissement économique, les jeunes sont les premiers à écopier parmi la population active sur le marché du travail. Les emplois occupés par les travailleurs de 45-64 ans ont régressé de 1,8 % (- 3 900 emplois) tandis que l'emploi dans la cohorte des 25-44 ans a stagné.

L'atTraction à Saint-Hyacinthe

À nos **30** premiers acheteurs
Nous vous donnons
des changements d'huile
GRATUITEMENT**



Impreza 2002*

À partir de

21 995\$

Legacy 2002*

À partir de

24 995\$



Forester 2002*

À partir de

28 395\$



Outback 2002*

À partir de

31 995\$



Outback 6 cylindres disponible

*Les photos peuvent différer

Venez essayer la différence

**pour une période d'un an

Maintenant en ville



2855, rue Picard, Saint-Hyacinthe



(450) 773-5262

Mtl : (514) 332-0062

www.subarush.com



SUBARU ST-HYACINTHE

Avez-vous déjà versé la cotisation de l'année dans votre REER?

Avez-vous cotisé régulièrement à votre REER en 2001? Si non, le moment est venu de penser à votre versement pour l'année d'imposition 2001. En effet, bien que vous puissiez reporter cette décision au 1er mars 2002, il vaut mieux ne pas attendre la frénésie de dernière minute.

Profitez de l'occasion pour examiner quelques-uns des avantages dont vous bénéficiez lorsque vous placez de l'argent en vue de vos vieux jours dans un régime enregistré d'épargne-retraite (REER).

Le versement des cotisations dans un REER vous procure deux avantages sur le plan fiscal : vous recevez une déduction pour votre cotisation, ce qui dimi-

nue immédiatement votre revenu imposable, et vos économies croissent à l'abri de l'impôt au sein du régime.

Un REER CIBC Wood Gundy vous permet de profiter de toute la gamme des placements admissibles aux REER. En effet, vous pouvez choisir entre des instruments garantis par le gouvernement, des obligations de sociétés, des CPG et des actions canadiennes, sans compter les fonds communs de placement et d'autres produits de placement. Vos choix dépendront de vos préférences, de votre degré de tolérance au risque et de vos objectifs. Évidemment, votre conseiller en placement est toujours là pour vous aider à sélectionner les placements qui conviendront le mieux à

vos portefeuilles.

En regroupant toute votre épargne-retraite dans un seul régime, vous pouvez optimiser le contenu étranger et profiter ainsi des possibilités de croissance accrues des placements sur les marchés internationaux. En outre, en regroupant tous vos placements REER dans un seul régime, vous obtenez un meilleur contrôle et une plus grande souplesse et vous pouvez suivre plus facilement vos progrès en regard de vos objectifs de retraite.

La plupart des gens s'attendent à toucher un revenu de retraite provenant de sources diverses. Cependant, peu d'entre eux peuvent affirmer que ce revenu proviendra principalement de leur

REER. Or, si vous analysez bien vos différentes sources de revenu à la retraite, vous constaterez sans doute qu'un REER devrait constituer l'élément fondamental de votre plan de retraite. En ayant le contrôle de vos placements en vue de la retraite, vous prenez en main votre avenir financier.

CIBC Wood Gundy peut vous aider à atteindre vos objectifs de retraite en vous guidant dans le choix de vos placements pour l'avenir.

Jean-Francois Bousquet,
conseiller financier

Tél. : 1-800-442-8020

CIBC Wood Gundy est membre du Fonds canadien de protection des épargnants.

Cotiser au REER ou rembourser l'emprunt hypothécaire?

On se pose souvent la question suivante : « Vaut-il mieux cotiser à mon REER ou rembourser mon emprunt hypothécaire? ». Cette question fait depuis longtemps l'objet d'une controverse parmi de nombreux investisseurs et spécialistes en placements. C'est une décision qui n'est pas aisée et pour laquelle il n'existe pas de réponse toute trouvée. Vous devez en effet définir ce qui vous convient le mieux, compte tenu de votre situation financière du moment et de vos objectifs à long terme.

Trois possibilités s'offrent à vous :

Possibilité no 1 : Commencez par rembourser votre emprunt hypothécaire puis cotisez à un REER. Cette stratégie vous permet d'obtenir un rendement après impôts garanti grâce aux économies d'intérêt que vous réalisez en remboursant votre emprunt hypothécaire. Bon nombre d'investisseurs prudents privilégient cette stratégie.

Possibilité no 2 : Cotisez à un REER et utilisez les remboursements d'impôt pour diminuer le solde de votre emprunt hypothécaire. Après avoir évalué leur situation financière personnelle, beaucoup d'investisseurs choisissent d'acquiescer deux types de biens : un capital dans une maison et un actif dans un REER. Ce faisant, ils réalisent des économies d'intérêt en remboursant rapidement leur emprunt hypothécaire, tout en se constituant en même temps une épargne-retraite. Cela permet en outre de diversifier leur stratégie de placement.

Possibilité no 3 : Cotisez à un REER et utilisez les remboursements d'impôt pour verser d'autres cotisations à votre REER. Cette stratégie vous permet d'optimiser les effets de la capitalisation à long terme de vos avoirs dans votre REER à l'abri de l'impôt, tout en sachant que vous bâtissez en même temps votre

capital en vue de votre retraite. Si vous décidez de demeurer dans votre maison à la retraite, c'est ce capital REER qui vous procurera votre sécurité financière.

Les principaux facteurs à prendre en considération ici sont le taux d'intérêt payé sur votre emprunt hypothécaire par rapport au rendement attendu de votre REER, votre horizon de placement, vos droits de cotisation inutilisés au titre du REER et le privilège éventuel de remboursement anticipé de l'hypothèque.

Si le taux de rendement attendu de votre REER est égal au taux d'intérêt que vous payez sur votre emprunt hypothécaire, et que vous désirez investir pour une période de 30 ans, le fait de maximiser vos cotisations REER vous permettra généralement de maximiser votre avoir net (parce que les avantages fiscaux du REER s'appliquent durant toute votre vie, alors que ceux du remboursement anticipé de l'hypothèque s'étei-

gnent lorsque l'hypothèque est remboursée).

À mesure que les taux hypothécaires augmentent, ou à mesure que l'horizon de placement diminue, la décision penche davantage en faveur du remboursement de l'hypothèque.

Quoi qu'il en soit, la réponse dépend de vos objectifs et de ce qui vous convient le mieux. La meilleure démarche consiste à étudier soigneusement toutes les possibilités qui vous sont offertes avant de choisir celle qui convient le mieux à votre situation actuelle, à votre degré de tolérance au risque et à vos objectifs.

Jean-Francois Bousquet,
conseiller financier

Tél. : 1-800-442-8020

CIBC Wood Gundy est membre du Fonds canadien de protection des épargnants.



Salutations à nos industriels et gens d'affaires qui bâtissent maintenant la Cité du XXI^e siècle sur les fondations érigées patiemment par nos prédécesseurs.

Les succès de demain se construisent aujourd'hui à partir des expériences d'hier.

Nos partenaires associés:

Argent



Therrien - Couture
AVOCATS

Bron



Le secret d'une retraite prospère

Pour réaliser des placements fructueux, il faut d'abord et avant tout investir dans une optique à long terme. C'est là une stratégie que je préconise depuis toujours, et elle est d'autant plus importante qu'un grand nombre de Canadiens passent maintenant entre un tiers et la moitié de leur vie à la retraite. Malheureusement, nous ne pouvons plus compter sur l'aide du gouvernement pour subvenir à nos besoins dans la mesure que nous espérons jadis. Il ne nous reste donc plus d'autre choix que d'épargner et d'investir pour assurer nous-même notre avenir. Cela signifie simplement que nous devons faire en sorte que notre capital nous survive, et non l'inverse.

Or, avant de vous attaquer à ce défi, il est essentiel de vous fixer des objectifs à long terme réalisables, des objectifs qui s'accordent avec votre horizon de placement, votre degré de tolérance au risque, votre tranche de revenu, etc. Par la suite, investir sera comme prendre la route pour un long voyage : vous devrez maintes fois corriger votre vitesse et votre trajectoire avant de parvenir à votre destination.

Les objectifs de placement peuvent varier considérablement d'une personne à une autre : peut-être voulez-vous maintenir votre train de vie actuel pendant votre retraite, ou conserver votre patrimoine le plus entier possible, ou encore léguer des biens personnels à des organismes de bienfaisance désignés, pour ne citer que ces quelques exemples. En outre, vos objectifs évolueront invariablement en fonction de la manière dont vous-même évoluerez. Par exemple, vous commencerez par avoir besoin de revenus pour subvenir aux

besoins d'une famille qui s'agrandit, puis vous passerez vos autres années de travail à épargner en vue de votre retraite, enfin vous prendrez de moins en moins de risques avec votre capital durement acquis à mesure que vous vieillirez, car vous n'aurez plus le temps de recouvrer vos pertes comme par le passé.

S'il est une constante dans ce processus purement individuel, c'est le besoin de bâtir un patrimoine à partir d'un plan solide qui n'exposera pas vos précieuses ressources au-delà d'un seuil de risque tolérable.

Il est primordial de définir ce que vous attendez de vos ressources disponibles, ce que vous pouvez vous permettre de risquer et à quelle étape de votre vie vous êtes rendu. S'il est une constante dans ce processus purement individuel, c'est le besoin de bâtir un patrimoine à partir d'un plan solide qui n'exposera pas vos précieuses ressources au-delà d'un seuil de risque tolérable. Par conséquent, bien investir implique que vous suiviez un processus systématique et rigoureux sans vous laisser distraire par la volatilité des marchés à court terme. Vous devez vous concentrer sur l'accumulation de votre capital net en vue de

la retraite paisible que vous devez vous-même vous préparer.

Les stratégies suivantes devraient vous être d'une grande utilité pour atteindre, voire dépasser vos objectifs de placement. En premier lieu, vous devriez vous constituer un portefeuille équilibré mettant davantage l'accent sur les actions. Pour établir un portefeuille fructueux, aucune décision n'est fondamentalement plus importante que de répartir correctement les avoirs entre les liquidités ou autres instruments à court terme, les obligations (et autres valeurs à revenu fixe) et les actions (et titres connexes). C'est un fait reconnu que le rendement supérieur des placements procède bien davantage de la répartition de l'actif et de son rééquilibrage périodique, que de la sélection des titres en tant que tels. Ainsi, plus tôt vous faites travailler votre épargne dans une bonne combinaison de placements – et plus longtemps vous la laissez travailler –, plus elle vous rapporte.

Bien entendu, des investisseurs aguerris peuvent modifier de temps à autre la pondération en obligations et en actions de leur portefeuille, étant donné que ces dernières peuvent être plus ou moins attrayantes selon la conjoncture économique et les conditions du marché. En fait, le rendement global éventuel devrait être consolidé au moyen de rééquilibrages périodiques. Après tout, vous connaissez certainement le dicton selon lequel « il ne faut pas mettre tous ses oeufs dans le même panier ». Ainsi, non seulement ne devriez-vous pas investir votre épargne si durement accumulée dans une seule catégorie d'actif, mais vous de-

vriez en plus diversifier vos placements en actions dans divers secteurs d'activité et différentes régions géographiques et diversifier les échéances de vos placements en obligations.

Lorsque vous édifiez la valeur de votre portefeuille, il est important de garder à l'esprit que les actions offrent de meilleures possibilités de croissance à long terme que toute autre catégorie

En premier lieu, vous devriez vous constituer un portefeuille équilibré mettant davantage l'accent sur les actions.

d'actif. En d'autres termes, il est essentiel de bien choisir vos actions, car ce sont les composantes de base de votre patrimoine futur. Par conséquent, en ce qui concerne la constitution et le rééquilibrage périodique de votre portefeuille, je vous incite à faire pencher la balance en faveur des actions, tout en restant le plus prudent possible.

Il est important aussi de revoir la composition de votre portefeuille au moins une fois par an pour analyser la combinaison de vos avoirs et déterminer si un rééquilibrage s'impose.

Jean-François Bousquet,
conseiller financier

Tél. : 1-800-442-8020

CIBC Wood Gundy est membre du Fonds canadien de protection des épargnants.



Frédéric Morneau
Conseiller en placement



Kim Nichols
Conseillère en placement



Pierre Lamarre
Conseiller en placement

(450) 771-2025
1 800 363-2015
www.scotiamcleod.com

Depuis 1921, ScotiaMcLeod aide des milliers de Canadiens à atteindre leurs objectifs financiers. Nos conseillers en placement professionnels veillent particulièrement à comprendre leurs besoins individuels, à offrir des conseils innovateurs et à établir des relations personnalisées fondées sur une grande confiance.

Partenaires à vie



MC Marque de commerce utilisée sous réserve de l'autorisation et du contrôle de La Banque de Nouvelle-Écosse. ScotiaMcLeod est une division de Scotia Capitaux Inc., membre du FCPE.

Protégez la valeur de vos REER

Dans le cadre de la planification successorale, il est important d'inclure l'achat d'une police d'assurance pour annuler les impôts futurs à payer sur le produit des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et des fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR). L'assurance REER/FERR constitue une réponse efficace à la question suivante :

Comment protéger, au décès, l'argent que l'on a si durement gagné?

Il existe une méthode fort simple. Il suffit de souscrire un contrat d'assurance pour annuler les impôts qui deviendront exigibles au décès sur l'épargne enregistrée, qu'il s'agisse d'un REER ou d'un FERR. En général, le coût total des primes d'assurance payées est inférieur au coût des impôts exigibles au décès. L'assurance est donc un moyen efficace d'obtenir le montant global nécessaire pour payer les impôts le moment venu, et ce, même si le décès survient au lendemain du paiement de la première prime et de l'émission de la police.

Comment déterminer la valeur de la police?

Pour déterminer la valeur de la police, il faut d'abord calculer le montant d'épargne estimatif qui sera accumulé en tenant compte d'un taux d'intérêt donné et du régime d'épargne choisi. On assure alors la moitié du montant total de la croissance prévue du capital ou de la valeur maximale du régime (en présumant un taux marginal d'imposition de 50 pour cent). Le produit de l'assurance sert à préserver la valeur de la succession qui sera transmise au bénéficiaire désigné. Signalons ici que, comme le produit de l'assurance-vie

n'est pas imposable, le bénéficiaire désigné ne doit pas nécessairement être le conjoint ou un enfant à charge.

On ne peut éviter le paiement des impôts sur le produit d'un REER au moment du décès. Par contre, cette stratégie de planification successorale vous permet de protéger la valeur de vos économies. Le produit de l'assurance servira à payer les impôts exigibles à votre décès, et ce, à un coût raisonnable.

Stratégies clés en matière de REER

La période des REER est commencée et, comme nombre d'épargnants, vous avez probablement attendu à la dernière minute pour faire votre cotisation annuelle. Afin de faciliter votre réflexion au sujet de votre cotisation à un REER pour cette année, nous vous soumettons ci-dessous quelques excellents conseils à retenir au sujet des REER.

1. Dotez-vous d'un portefeuille vraiment équilibré :

Analysez toute la gamme des placements offerts, ainsi que le rapport risque-rendement de chacun. Avec l'aide de votre conseiller en placement, dotez-vous d'un portefeuille REER équilibré et diversifié.

2. Envisagez d'ouvrir un REER de conjoint :

Vous obtenez la déduction fiscale, mais les fonds fructifient en franchise d'impôt au nom de votre conjoint. À la retraite, votre couple pourrait compter deux contribuables moins imposés plutôt qu'un seul assujéti à un palier d'imposition élevé. Il s'agit en fait d'égaliser le revenu de retraite. Vous pouvez cotiser à un régime de conjoint

même si vous cotisez à votre propre régime, mais le montant total ne peut dépasser votre plafond de cotisation admissible. N'oubliez pas que bien que les avoirs appartiennent à votre conjoint, vous devez respecter les règles d'attribution.

3. Profitez du contenu étranger admissible :

Bien des gens ignorent qu'ils peuvent investir jusqu'à 30 % de la valeur comptable de leur REER dans certains titres étrangers. Les placements internationaux peuvent accroître la stabilité de vos fonds par la diversification et offrir des possibilités de croissance.

4. Regroupez vos REER pour faciliter la tenue des dossiers et favoriser la croissance :

Il n'y a pas de limite au nombre de REER que vous pouvez posséder. Cependant, examinez périodiquement vos régimes afin de vous assurer que vous tirez le maximum de chacun. Par ailleurs, à l'échéance de vos REER, il est plus facile de transférer vos économies dans un fonds enregistré de revenu de retraite à partir de un ou deux régimes qu'à partir d'une multitude de régimes.

sur la vie vous permet donc de planifier aujourd'hui pour demain.

*Il n'y a pas de frais d'homologation au Québec.

Jean-Francois Bousquet,
conseiller financier
Tél. : 1-800-442-8020
CIBC Wood Gundy est membre du Fonds canadien de protection des épargnants.

5. Comprenez les règles de surcotisation :

Tous les titulaires de REER âgés de 18 ans et plus ont maintenant droit à une surcotisation à vie de 2 000 \$. Passé cette somme, il faut payer une pénalité de 1 % par mois sur l'excédent.

6. Obtenez des conseils professionnels :

Les conseillers en placement professionnels peuvent vous aider à établir vos objectifs, à élaborer un plan de placement conforme à ces objectifs et à faire les bons choix à l'égard de votre REER.

7. Ne pensez pas à court terme :

Lorsqu'on adopte une approche à long terme, la volatilité des placements devient moins préoccupante et les replis passagers du marché peuvent représenter des occasions d'achat. N'oubliez pas que les REER constituent des placements à long terme.

Jean-Francois Bousquet,
conseiller financier
Tél. : 1-800-442-8020
CIBC Wood Gundy est membre du Fonds canadien de protection des épargnants.

POUR L'ACHAT DE VOTRE PROCHAIN VÉHICULE D'OCCASION, CONSULTEZ LA MEILLEURE ÉQUIPE.

POURQUOI

LES AUTOMOBILES
INTER-ACTION^{INC.}

vend le plus de voitures
d'occasion à Saint-Hyacinthe?

Le service

La qualité

Les prix compétitifs

Pour une voiture en
parfaite condition

Venez rencontrer ces
professionnels et vous
vivrez la différence



Dominic Fortin



Jocelyn Roy



Louis-Philippe Daigneault



Chantal Caron



Pierre Caron



Sébastien Bergeron



Antoine Caron



Yvon Camirand

LES AUTOMOBILES
INTER-ACTION^{INC.}

4885, boul. Laurier St-Hyacinthe
(secteur Douville)

Ligne sans frais

1-877-774-2257

774-2227

www.autointeraction.com



Pierre Piché
Pl. Fin.
conseiller principal



Annik Piché
Conseillère



Chantale Tardif
Conseillère



Michel Gagnon
AVC, conseiller

« AUGMENTER
VOS PLACEMENTS
ÉTRANGERS PEUT
FAIRE UN MONDE
DE DIFFÉRENCE. »

► La limite de 30% en contenu étranger peut restreindre le rendement de votre REER. Je peux vous indiquer comment accroître votre présence dans les plus importants marchés boursiers du monde - et augmenter la proportion internationale de votre portefeuille. Tout un monde de possibilités s'ouvre à vous pour en améliorer le rendement. Nos nouveaux fonds globaux Investors admissibles au REER à 100%, par exemple, vous permettent d'investir dans quelques-unes des entreprises les plus prospères de la planète.

POUR EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ-NOUS AU
450-771-0550,
1-888-729-5983 OU
VENEZ NOUS
RENCONTRER AU

550, av. St-Denis
Saint-Hyacinthe,
Québec
J2S 5C5

ou par Internet :
www.investorsgroup.com

Une équipe composée de professionnels compétents désireux de pourvoir à votre enrichissement. Des gens qui ont une vue GLOBALE de votre situation financière et vous adressent des recommandations qui tiennent compte de vos exigences et particularités financières.

IG Groupe Investors^{INC.}

DES SOLUTIONS À VOTRE MESURE.SM

► PLANIFICATION DE PORTEFEUILLE ► PLANIFICATION DE LA RETRAITE
► PLANIFICATION FISCALE ► PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ► ASSURANCES
► GESTION DES LIQUIDITÉS ► PLANIFICATION SUCCESSORALE
► SERVICES DE COURTAGÉ

Marques de commerce de Groupe Investors Inc. Utilisation sous licence par les sociétés affiliées.

* Produits d'assurance offerts par l'entremise de Services d'Assurance Groupe Investors Inc. Permis de vente d'assurance parrainé par La Great-West compagnie d'assurance-vie.
** Services de courtage offerts par l'entremise de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.

Le prospectus : pour connaître les fonds d'investissement

(EN)-Lorsque vous investissez dans un fonds d'investissement, un professionnel en placement doit vous présenter un « prospectus simplifié ». Ce document juridique exhaustif contient les renseignements essentiels concernant votre investissement potentiel et vous aide à prendre une décision éclairée.

« Avant de prendre une décision, les investisseurs doivent examiner l'information contenue dans le prospectus, affirme Ed Legzdins, président et chef de la direction, BMO Fonds d'investissement. Le moyen assuré d'atteindre vos objectifs financiers et de retraite est de détenir la combinaison de placements qui convient à votre personnalité d'investisseur. »

Dans le prospectus, les fonds d'investissement sont structurés selon leur objectif de placement principal.

- Les fonds axés sur la sécurité conviennent aux investisseurs prudents qui recherchent un revenu d'intérêts élevé et qui privilégient la liquidité.

- Les fonds axés sur le revenu visent à produire des niveaux plus élevés de revenus d'intérêts, à préserver la valeur de l'investissement et à fournir une modeste croissance du capital.

- Les fonds axés sur la croissance fournissent une croissance à long terme du capital, mais comportent un

risque potentiel allant de moyen à élevé selon le fonds.

- Les fonds axés sur la croissance dynamique comportent le risque potentiel le plus élevé, mais peuvent connaître une croissance à long terme du capital supérieure à la moyenne.

Pour chaque catégorie de fonds, le prospectus expose les principaux titres en portefeuille de chaque fonds, son admissibilité au REER et au FERR, les niveaux de risque, les frais de gestion et le mode de distribution des revenus d'intérêts et des dividendes aux investisseurs.

En plus des fonds individuels offerts, le prospectus définit certains termes importants et décrit les modalités que les investisseurs doivent comprendre avant d'effectuer un placement.

Le prospectus vous aide à connaître le fonds d'investissement dans lequel vous investirez. Pour en savoir plus à ce sujet, discutez-en avec le professionnel en placement que vous rencontrerez pour constituer ou réévaluer votre portefeuille.

Renseignements fournis par BMO Fonds d'investissement, une société de services financiers et une entité distincte de la Banque de Montréal. Pour en savoir plus, appelez au 1 888 636-6376 (ou au 1 800 665-7700, à l'extérieur du Québec) ou visitez le www.bmo.com/fonds.

AVIS à tous les industriels et à leurs employés



Pour des conseils judicieux dans le choix de vos vêtements spécialisés de travail
Consultez des gens d'expérience

Dépositaire de la ligne complète de vêtements

BIG BILL pour le travailleur

Fabriqué au Québec

CENTRE-VILLE ST-HYACINTHE

1805 Des Cascades, Tél.: (450) 774-4828 •
 St-Hyacinthe J2S 3J4 Fax: (450) 774-3266

GALERIES ST-HYACINTHE
 3200 Laframboise,
 St-Hyacinthe J2S 4Z5
 (entrée #1)
 Tél.: (450) 774-3621

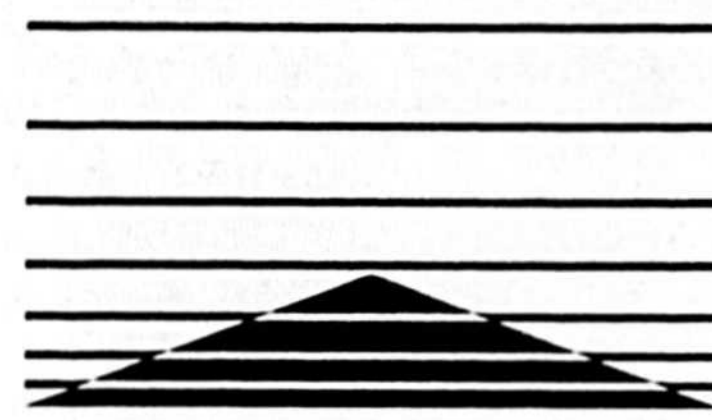
LES PROMENADES DE SOREL
 450, Boul. Poliquin,
 Sorel J3P 7R5
 Tél.: (450) 746-0832

DRUMMONDVILLE
 965, boul. St-Joseph,
 Drummondville J2C 2C4
 Tél.: (819) 479-7388 •
 Fax: (819) 479-7389

GALERIES D'ACTON
 1530, rue Acton,
 Acton Vale, J0H 1A0
 Tél.: (450) 546-4419



Depuis 63 ans
www.antoniomoreau.com



LANGELIER ASSURANCES

Une équipe qui partage votre passion des affaires

Des professionnels de l'assurance à votre service

Offrir à ses clients une complète tranquillité d'esprit!

Voilà la mission première du courtier d'assurance

LANGELIER ASSURANCES

assume cette responsabilité depuis près de 60 ans.

Pour atteindre cet objectif,

l'équipe des conseillers professionnels de **LANGELIER ASSURANCES** mise sur :

- Une analyse exhaustive de vos besoins.
- Un support hors du commun assuré par la rigueur de nos méthodes de travail et par la compétence de nos collaborateurs;
- Une tarification des plus avantageuses conférée par notre important pouvoir d'achat.

• ASSURANCE DES ENTREPRISES

• ASSURANCE AUTOMOBILE ET HABITATION

• ASSURANCE-VIE, ASSURANCE-SALAIRE ET SERVICES FINANCIERS

2500, boul. Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe Qc. J2S 7R8

(450) 773-8435

Montréal (514) 745-8435 • Télécopieur (450) 773-8722

NOUVELLE PLACE D'AFFAIRES

550, chemin Chambly, suite 230, Longueuil, Qc. J4H 3LB

(450) 674-5909

Télécopieur (450) 674-2877

Votre liste de choses à faire pour votre REER

Voici sept conseils rapides pour vous faciliter la tâche et ne rien oublier avant de cotiser à un REER.

Déterminez vos droits de cotisation

L'une des façons rapides de le faire est de consulter votre avis de cotisation (le document que l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) vous envoie après avoir traité votre déclaration) de l'année dernière. Portez une attention particulière aux droits de cotisation que vous avez peut-être accumulés l'année précédente. Vous voudrez naturellement profiter des droits de cotisation inutilisés à un REER dès maintenant si vous le pouvez. Les droits de cotisation inutilisés étant évalués à plus de 176 milliards de dollars, je pense qu'un grand nombre d'entre nous se retrouvent dans la même situation.

Examinez les différents façons d'effectuer votre cotisation

Il existe plusieurs manières de structurer votre cotisation. Avant de faire votre cotisation pour cette année, réfléchissez à la façon dont vous procéderez. Si vous trouvez difficile de réunir l'argent nécessaire à la dernière minute, vous pouvez envisager de cotiser régulièrement, peut-être même tous les mois. Quelle que soit votre décision, l'idée est de prévoir la manière dont

vous ferez votre cotisation suffisamment à l'avance, afin que celle-ci ne constitue pas un fardeau trop lourd sur vos finances, le mois de février venu.

Tirez parti du contenu étranger admissible

Il appartient à chaque investisseur de réfléchir au contenu étranger de leur portefeuille REER. Si vous n'avez pas encore atteint le plafond admissible, vous pourriez songer à augmenter votre contenu étranger. Vous pouvez également envisager d'inclure dans votre REER des parts des fonds étrangers entièrement admissibles à un REER. Ces fonds permettent aux épargnants de dépasser substantiellement le plafond imposé par l'ADRC. Si ces fonds ne vous sont pas familiers, discutez-en avec votre conseiller en placement, car ceux-ci offrent des possibilités intéressantes pour vos régimes enregistrés.

Ne laissez pas « dormir » votre argent

Parlant de cotisation de dernière minute, lorsqu'on attend à la fin de février pour cotiser, cela signifie souvent qu'on retarde également la décision de placer cet argent. Même si le dicton « mieux vaut tard que jamais » est vrai, une fois franchi l'échéance des REER, ne laissez pas votre argent à ne rien faire. Si vous

n'avez pas de placement précis en tête au moment de faire votre cotisation, ne vous inquiétez pas : vous avez le choix entre une multitude d'instruments à court terme. Engagez-vous cependant à trouver un placement pour votre argent dès que vous le pouvez. En réalité, les fonds que vous laissez dormir sans les placer vous coûtent toujours de l'argent, et la croissance du capital à laquelle vous renoncez en gardant votre cotisation en espèces peut représenter un montant très substantiel.

Pensez aux retraits

À l'approche de la retraite, vous devez déterminer le calendrier des retraits de vos REER. Si vous atteignez l'âge de 69 ans cette année, il vous faut choisir une option à l'échéance de votre REER avant le 31 décembre. Dans la plupart des cas, ce choix s'arrête sur le FERR. Si vous prévoyez retirer votre argent avant l'âge de 69 ans, réfléchissez sérieusement au moment où vous le ferez. Étant donné que les fonds retirés du REER doivent être ajoutés à votre revenu imposable de l'année courante, le moment où vous retirerez l'argent peut avoir une incidence considérable sur l'impôt total que vous payerez.

Prévoyez ce que vous ferez de votre remboursement d'impôt

Au lieu de dépenser votre rembourse-

ment d'impôt quand vous le recevrez en juin, intégrez ce montant à votre plan financier. Vous pouvez notamment le réinvestir dans votre REER. Vous pouvez également l'utiliser pour liquider le solde de vos cartes de crédit, faire d'autres placements ou réaliser un autre objectif financier. Réfléchissez à la manière dont vous emploieriez votre remboursement avant de recevoir votre chèque et vous constaterez l'avance que cela vous procure à la longue.

Demandez de l'aide!

Il s'agit du conseil le plus important que je puisse vous donner. Votre REER constitue l'un des principaux piliers de votre plan financier global; à ce titre, il mérite de recevoir l'attention d'un spécialiste. Cherchez un conseiller en placement en qui vous avez confiance, de préférence une personne expérimentée dans le domaine de la planification de la retraite, et consultez-le en détail avant et après avoir effectué votre cotisation. En matière de retraite, un peu d'aide professionnelle peut vous mener loin.

Jean-Francois Bousquet,
conseiller financier

Tél. : 1-800-442-8020

CIBC Wood Gundy est membre du Fonds canadien de protection des épargnants.

La retraite anticipée, plus facile que vous ne le pensez

(EN)—De nombreux investisseurs rêvent de prendre leur retraite tôt pour jouer au golf, pour voyager ou pour mener une vie remplie de loisirs. Pour certains, ce n'est qu'un rêve. Et pourtant, il suffit d'appliquer quelques stratégies de placement judicieuses pour que la retraite

anticipée devienne réalité.

Participez tôt à un régime d'épargne

Plus les investisseurs commencent tôt à épargner, plus les épargnes ont le temps de bénéficier de la composition des intérêts. Le programme de cotisation auto-

matique est une bonne façon de commencer à épargner. Ce type de régime d'épargne aide les investisseurs à échapper au stress de la cotisation annuelle en leur offrant la possibilité de faire prélever automatiquement un montant fixe de leur compte bancaire,

à intervalles réguliers.

« Même si bon nombre de jeunes gens au début de la vingtaine ne pensent pas à la retraite, il n'empêche que ce serait le meilleur moment de commencer à le faire », déclare Ed Legzdins,

Suite en page C-15

Lauréat
du trophée
«Construire»
2001
centre
du Québec,
décerné par
l'A.C.Q.

BUGÈRE



JEAN DUMAS
Directeur général

6175, Av. Choquette
Saint-Hyacinthe
J2S 8L2

228, rue Hériot
Drummondville
J2C 1K1

Tél. : (450) 778-1441
Fax : (450) 778-1418



Kimberly-Clark Inc.



À l'usine de Saint-Hyacinthe,
nous nous engageons
à améliorer la qualité
de notre travail dans
le but d'offrir à nos
clients des produits et
des services qui dépassent
leurs exigences
en tout temps.

3000 rue Cartier, Saint-Hyacinthe, Qc. J2S 7C3
Téléphone (450) 771-5000 Télécopieur (450) 774-7961

Songez à investir vos fonds de façon provisoire pour respecter la date limite de cotisation à un REER

(EN)-Vous pensez peut-être à la date limite de cotisation à un REER, mais vous n'avez pas le temps de rencontrer un professionnel en placement pour examiner les possibilités de votre portefeuille. Si vous êtes dans cette situation, songez à cotiser à un REER sans immobiliser votre argent dans un investissement à moyen ou à long terme en investissant notamment dans des liquidités au sein de votre REER.

Les liquidités, comme les fonds du marché monétaire et les fonds de bons du Trésor, sont des investissements relativement sûrs, qui fournissent des revenus d'intérêts tout en demeurant accessibles en tout temps. Plus tard, en

compagnie de votre professionnel en placement, vous pourrez adapter votre portefeuille à vos objectifs de placement et à votre tolérance à l'égard du risque. Cette stratégie rapporte des avantages immédiats : les investisseurs peuvent respecter la date limite de cotisation à un REER et bénéficier de la déduction d'impôt.

« Les investisseurs ne doivent surtout pas oublier les fonds investis de façon provisoire, affirme Ed Legzdins, président et chef de la direction, BMO Fonds d'investissement. À long terme, les fonds laissés dans des comptes de liquidités peuvent ne pas fournir une croissance suffisante pour procurer un reve-

nu à la retraite. C'est pourquoi il est très important que les investisseurs examinent leurs objectifs de placement avec un professionnel qui les aidera à traduire ces objectifs dans des plans financiers réalistes. »

Lorsque vous évaluez un plan financier avec un professionnel en placement, M. Legzdins vous conseille ce qui suit pour retirer le maximum de votre entretien :

1. Établissez votre profil d'investisseur

Songez à recourir à un service de répartition de l'actif comme BMO « Fonds sur mesure » pour vous aider à déterminer si, en tant qu'investisseur, vous recherchez la sécurité, l'équilibre, la crois-

sance ou la croissance dynamique, selon votre tolérance à l'égard du risque et votre horizon de placement. Il est en outre important de réévaluer périodiquement votre profil lorsqu'il survient un changement important dans votre vie ou dans vos objectifs de placement.

2. Choisissez une bonne composition de portefeuille

Dans la plupart des cas, le succès d'un portefeuille dépend de sa diversification, ou de sa composition, plutôt que du rendement des investissements individuels. Il est donc important de répartir les risques d'investissement parmi les trois principales catégories d'actif : les liquidités, les titres à revenu fixe et les titres de participation (actions). Le service BMO « Fonds sur mesure » peut vous aider à déterminer quel pourcentage de chaque catégorie d'actif doit contenir votre portefeuille.

3. Cotisez chaque mois, durant toute l'année

S'ils ont trouvé pénible la ruée de cette année pour respecter la date limite de cotisation à un REER, les investisseurs peuvent envisager de cotiser par l'entremise d'un programme de cotisation automatique, qui offre l'avantage de cotisations mensuelles régulières abordables. Ces cotisations à un compte REER sont à l'abri de l'impôt et bénéficient de la composition des intérêts.

Renseignements fournis par BMO Fonds d'investissement, une société de services financiers et une entité distincte de la Banque de Montréal. Pour en savoir plus, appelez au 1 888 636-6376 (ou au 1 800 665-7700, à l'extérieur du Québec) ou visitez le www.bmo.com/fonds.

La retraite

Suite de la page C-14

président et chef de la direction, BMO Fonds d'investissement. En préservant les jeunes investisseurs du souci de réunir une somme forfaitaire importante à investir dans un REER, les programmes de cotisation automatique leur permettent d'acquiescer facilement des habitudes d'épargne.

Maximisez vos cotisations REER

Une autre façon de réaliser le rêve d'une retraite anticipée est de cotiser chaque année le maximum permis à son REER. De cette manière, les épargnes de l'investisseur s'accroissent à l'abri de l'impôt jusqu'à leur retrait. Cette cotisation permet souvent à l'investisseur de recevoir un rembourse-

ment d'impôt qui peut à son tour être versé dans un REER pour la prochaine année d'imposition. L'investisseur voit ainsi le jour de sa retraite se rapprocher de plus en plus.

« Bon nombre d'investisseurs ont du mal à réunir la cotisation maximale de 13 500 \$ ou de 18 % de leur salaire annuel (le moins élevé des deux), ajoute M. Legzdins. Une de leurs options consiste alors à emprunter. De nombreux prêts REER sont assortis d'un faible taux d'intérêt et les investisseurs peuvent utiliser leur remboursement d'impôt pour rembourser une partie du montant emprunté. »

N'oubliez pas les placements non enregistrés

Un deuxième outil important après avoir maximisé les cotisations REER se présente aux investisseurs qui souhai-

tent prendre une retraite anticipée. Ce sont les placements non enregistrés. Il existe une variété de produits destinés à aider les investisseurs à minimiser l'impôt tout en laissant fructifier les placements non enregistrés. Les fonds mondiaux avantage fiscal BMO de BMO Fonds d'investissement en sont un exemple. L'investisseur peut passer d'un fonds à un autre au sein de cette famille sans payer d'impôt, celui-ci étant reporté jusqu'à ce que l'investisseur vende ses placements de cette famille de fonds.

Renseignements fournis par BMO Fonds d'investissement, une société de services financiers et une entité distincte de la Banque de Montréal. Pour obtenir plus de renseignements, appelez au 1 888 636-6376 (ou au 1 800 665-7700, à l'extérieur du Québec), ou visitez le www.bmo.com/fonds.

Impossible de trouver mieux!

0%

d'intérêt

jusqu'à 60 mois

sur achat des modèles 2002

Venez nous voir et osez comparer



Intrepid

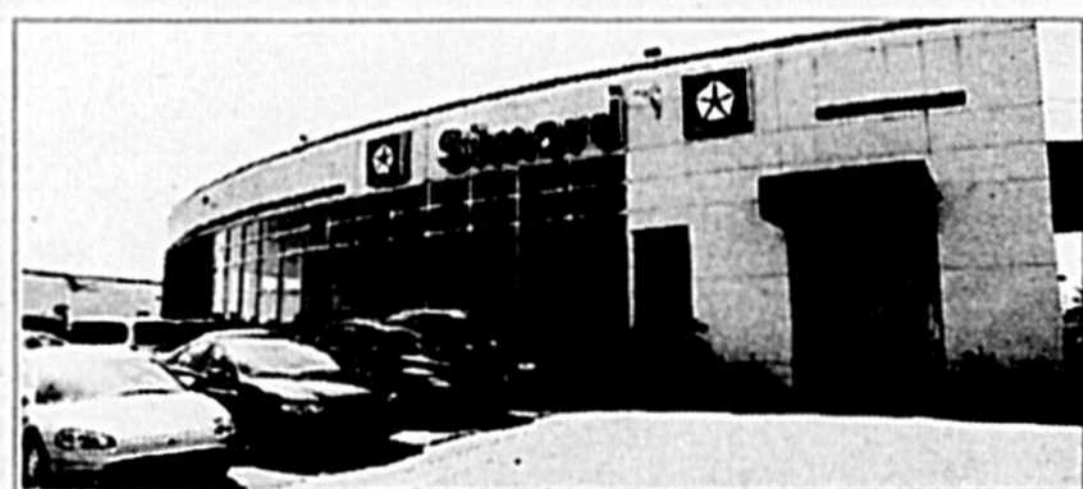


300M

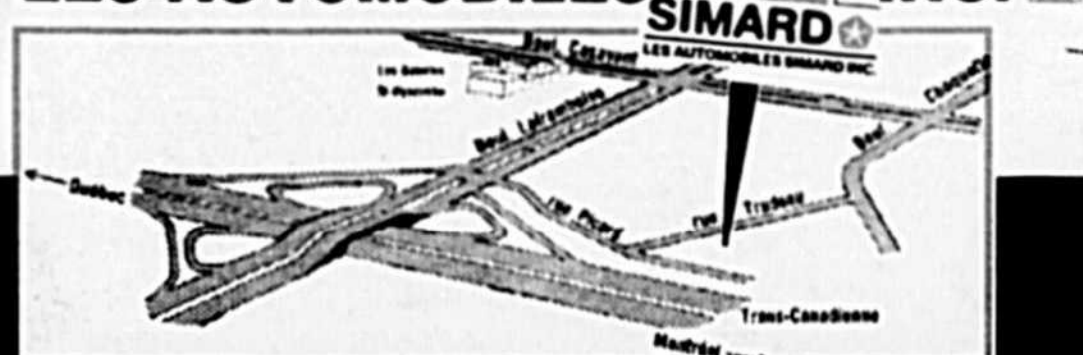


Concorde

LES AUTOMOBILES SIMARD INC.



LES AUTOMOBILES SIMARD INC.



Jacques Simard
président



Réal Simard
vice-président



Denis Cordeau
directeur des
ventes



Alain Dumais
directeur
voitures
d'occasion



Pierre
Macdonald
représentant



Raymond
Allard
représentant

5655, rue Trudeau, Saint-Hyacinthe
(dans le secteur industriel)

450-773-6657

Mtl 514-336-2727



Il nous reste
des 2001
Demandez-nous
le prix
de liquidation

Gagnez du temps et de la qualité...

Imprimez de votre bureau ...

Imprimante rapide
haute définition

COPIES du CENTRE

cci@hycgocable.ca

... à nos systèmes numériques.

Cette année
à la St-Valentin
n'oubliez pas l'être cher...

Offrez-lui un cadeau
personnalisé:

- tapis de souris
- casse-tête
- napperon
- t-shirt
- tasse

Une équipe
de confiance!



1305 rue des Cascades Ouest, Saint-Hyacinthe, Tél. : (450) 261-9000